Ami du Clergé du 1er octobre 1953

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Plans d'homélies sur les Epitres. — XLVII. 19e Dimanche après la Pentecôte : Dépouiller les vices du vieil homme, 313.
Maternité de la Sainte Vierge (11 octobre). — Marie, Mère de Jésus et notre Mère, 315.
Lectures pour le Mois du Rosaire. — I. Le Rosaire qui protège, 316. — II. Le Rosaire qui convertit, 318.
En lisant. — Valeur de la vie contemplative, 320.

PLANS D'HOMELIES SUR LES EPITRES

XLVII
19e Dimanche après la Pentecôte

DÉPOUILLER LES VICES DU VIEIL HOMME

A maintes reprises, S. Paul invite le chrétien à traduire dans sa conduite ce renouvellement radical que le baptême a opéré en lui. L'homme nouveau est animé par la charité ; telle est la leçon que nous avons recueillie dans les épîtres des 16e et 17e Dimanches, empruntées déjà à la lettre aux Ephésiens. Mais cet homme nouveau est comme une création continue, fruit des efforts pour dépouiller le vieil homme, c.-à-d. des vices contraires à sa nature de fils de Dieu et incompatibles avec la société des baptisés. Ce sont ces vices à portée sociale que l'Apôtre attaque aujourd'hui : le **mensonge,** la **colère,** le **vol.**

I. — *Le mensonge*

1. — **Le mensonge des enfants.** Si la parole est le moyen de livrer son âme à autrui, rien de plus grave, aux yeux des éducateurs, que le mensonge de l'enfant. Car s'il se dérobe ainsi au contrôle nécessaire de ses parents ou de ses maîtres, il n'y a plus moyen de diriger l'éclosion de son âme. La plupart du temps il est inopportun de sanctionner ses mensonges par des gronderies, des reproches tragiques, des punitions. Recherchez la cause de cette tactique ; demandez-vous si vous avez mis votre fils ou votre fille en confiance, si vous ne l'avez pas fermé par la sévérité intempestive de vos réactions. Au contraire, au lieu de le punir, redressez-le, ouvrez-le. Pris en flagrant délit, représentez-lui tendrement que, désormais, vous ne pourrez plus le croire, et que c'est pour vous un vrai chagrin. Faites-lui aimer, désirer la franchise, comme le moyen d'attirer votre affection. Et s'il persiste, voyez si vous n'auriez pas affaire à un cas qui relève du spécialiste. En ce cas surtout, évitez de faire de la chose un péché, de vous répandre en sermons moralisants. C'est d'affection qu'un tel sujet a besoin. Le spécialiste vous le dira.

2. — **Le mensonge des adultes.** Il est plus répandu parmi vous que vous ne le croyez.

a) **On peut se mentir à soi-même** en se forgeant de beaux prétextes pour s'accorder un plaisir douteux : « après tout, je ne suis plus un enfant ! » En exagérant les difficultés d'un devoir pour s'en dispenser : « C'est au-dessus de mes forces, à l'impossible nul n'est tenu, je suis trop fatigué... » N'oubliez pas qu'on n'est pas juge dans sa propre cause, et qu'en fermant les yeux sur l'affadissement progressif de votre âme, vous prenez de redoutables responsabilités.

b) On peut **mentir aux autres,** sans proférer un mensonge en forme. Il est des flatteries qui sont de vrais mensonges, et, toujours, la calomnie. Or il est facile de passer de la médisance à la calomnie, par simple exagération, par imagination déformante, par interprétation tendancieuse.

c) **On peut mentir à Dieu...** en confession. Croyez-vous le tromper par vos réticences ? (Cf. Ananie et Saphire, Act., V, 1-12), ou par des déclarations d'amour démenties par la vie ?

Faut-il parler de ce **mensonge collectif,** où nous pouvons avoir notre part de responsabilité, et qui consiste à appeler bien le mal et mal le bien ? Une des caractéristiques de notre décadence morale c'est la prétention de baptiser de termes anodins les pires désordres, pour les innocenter plus facilement et tuer la conscience, cette gêneuse. De celui qui remue de la boue dans ses propos, on dira « qu'il est bien plaisant, et qu'il a une aimable franchise ». Une complice de débauche s'appellera « une amie, une petite amie ». Les déshabillés les plus choquants ne sont plus que souci d'hygiène. Inversement ceux qui s'en scandalisent sont présentés comme des gens de l'autre siècle, comme des tenants de l'hypocrisie sociale. Qu'importe au chrétien ces insultes ? Il appelle un chat un chat et le divorce un adultère légal...

Que dire du mensonge qui dissimule les revenus, le chiffre d'affaires. Mais ce n'est déjà plus un mensonge dans les paroles, mais dans la vie.

Car il y a le **mensonge de la vie.** N. S. l'a stigmatisé en la personne des pharisiens, ces « sépulcres blanchis ». Que d'hommes estimés, qui passent un badigeon à la chaux sur la pourriture de leur vie secrète ! Quel scandale, quand se découvre leur intérieur, quand leur vie double est démasquée ! N'ayez pas deux conduites, l'une pour la galerie, l'autre pour l'intimité. Vivez, comme le sage antique, dans une maison de verre. Ou plutôt, souvenez-vous qu'on ne trompe pas Dieu. Souvenez-vous que vous êtes toujours sous le regard de Celui qui « voit dans le secret » et qui « sonde les reins et les cœurs ».

— Il y a bien une **hypocrisie à rebours,** qu'on peut relever dans le comportement de certaines petites écervelées, qui tremblent à la pensée de n'être pas à la page, et qui, par respect humain, affichent des dehors provoquants, jouent à la dévergondée, tout en mourant de peur d'être prises au mot. On ne joue pas ainsi avec sa conscience. Et le goût du risque est un jeu bien dangereux. En tout ceci, il est difficile de procéder autrement que par allusion, car il faut respecter la chaire chrétienne et ne point effaroucher les âmes innocentes. Mais, pères et mères de famille, vous êtes assez avertis pour mettre les points sur les i...

II. — *La colère*

Elle est un autre vice, contraire à la charité, car ses réactions hostiles jettent la communauté humaine et chrétienne dans de grands troubles.

1. — **Sa nature.** En soi, elle peut même être vertueuse. Réfléchissons. S. Thomas la définit « un désir de vindicte », c.-à-d. le sentiment qui nous porte à redresser un désordre, à punir un coupable. En somme, une réaction contre l'injustice. Ce qui, dans la majorité des cas lui donne

son caractère vicieux, c'est la violence aveugle de ses réactions, qui risque d'en faire une émotion désordonnée. La psychologie d'aujourd'hui, qui confirme l'enseignement de S. Thomas, y voit « l'explosion d'un ressentiment contre l'auteur intentionnel, ou supposé tel, d'un mal subi, ou remémoré, ou anticipé, ou imaginé »[1]. Selon qu'elle précède ou suit le jugement lucide de notre conscience, elle est vertu ou vice.

2. — **Ses espèces.** Si cette émotion est éclairée et dirigée par notre conscience, elle s'appelle « le zèle ». Voyez Moïse, quand en descendant du Sinaï, il vit le peuple, auquel il portait la Loi de Dieu, danser autour du veau d'or : « Sa colère monta, il jeta de ses mains les tables de la Loi et les brisa contre la montagne » (Ex., XXXII, 19. cf. Elie, I Reg., I, 12 ; Elisée, I Reg., III, 13).

Voyez Jésus (Mc., III, 5). Il entre dans une synagogue un jour de sabbat. On lui présente un homme dont la main est desséchée. Se sentant épié par les pharisiens : « Il promène, dit l'Evangéliste le plus réaliste, un regard de colère sur les pharisiens, dont l'endurcissement l'attriste, et avec le plus grand sang-froid il guérit le pauvre homme » (cf. la scène des vendeurs du Temple, Mc., II, 15, 17).

Mais si cette émotion, au lieu de suivre la délibération de notre volonté, pour mettre son dynamisme au service de la vertu, prévient la délibération de notre volonté, elle est un mouvement désordonné, ce qui est la définition même du vice ou du péché capital. Elle « **vicie** », en effet, ce désir de rétablir la justice que nous avons découvert à la base. Elle nous fait souhaiter la punition d'un innocent. Ou elle nous entraîne à le punir d'une manière excessive, ou hors de propos. Cette colère peut entraîner les âmes violentes à se faire justice elles-mêmes. Dans les émeutes, ne voit-on pas la foule piller une boutique, sous prétexte qu'on y vend trop cher ?... (Ou bien, il se peut que de justes revendications dégénèrent en procédés révolutionnaires, parce que les intéressés agissent dans une flambée de haine, ce qui est bien plus grave qu'un bouillonnement de colère.) Une époque troublée a tout à craindre de ces emportements collectifs, aussi aveugles qu'injustes, parce qu'ils se laissent guider par l'intérêt particulier, au lieu de considérer le bien commun.

3. — **Son comportement.** a) Vous avez tous observé ces effervescences forcenées de la colère. Ce n'est pas la seule forme que peut prendre cette passion et encore moins la plus dangereuse. Cette agitation, ces cris, ces menaces, sont plus ridicules que dangereux. Mais si l'emportement conduit aux insultes, aux voies de fait, coups et blessures, aux blasphèmes, c'est très grave.

En général de tels excès ne durent pas et peuvent être excellents, comme ces échappées de vapeur qui, par la soupape, empêchent la chaudière de sauter.

b) Mais il est des colères froides, beaucoup plus préjudiciables, car elles insinuent dans les âmes une **amertume** qui les empoisonne et qui rend pénible leur commerce. Ou bien elles leur infusent des rancunes tenaces, parfois de terribles vengeances.

Parents chrétiens il est une colère dont il faut vous garder énergiquement, car elle compromet votre effort d'éducateur. « La colère de l'homme, dit S. Jacques (cf. 4e Dim. après Pâques), n'accomplit pas la justice de Dieu ». Pour vous, il peut y avoir de saintes colères, des indignations qui vous inspirent une énergie salutaire, dans le cas où l'âme ou l'avenir de vos enfants est en danger. Mais, dans le courant de la vie quotidienne, il est rare que la colère soit de bonne pédagogie. Vous risquez de tomber dans ces excès que je dénonçais : punir trop sévèrement ou hors de propos, donc énerver votre autorité, et fermer l'âme de vos enfants.

4. — **Les remèdes à la colère.** S'il est vrai qu'il y a des tempéraments plus enclins à la colère (le « bilieux », disait-on autrefois), il est non moins vrai que tout homme en porte en lui le germe. Cette réaction devant ce que nous croyons être une injustice, qui nous frappe ou nous menace, a sa source dans l'amour de soi, dans cet instinct d'appropriation si ancré en nous. Plutôt que d'attendre un bouillon de colère pour réagir, adoptons un traitement préventif : rendons-nous aussi indifférents que possible aux biens de ce monde, à **notre bien propre.** Tendons au désintéressement total. Voyez le calme de Jésus sous les soufflets de ses bourreaux... Voilà le vrai remède. Quelle paix entre les hommes, quelle concorde dans la vie sociale, quelle sagesse civique, si chacun dépouillait ce « vieil homme » et « revêtait l'homme nouveau », mu par la charité !

Et si, malgré vos efforts, vous sentez, comme on dit, « la moutarde vous monter au nez », buvez un verre d'eau !... Et « que le soleil ne se couche pas sur votre colère ». Vite, des excuses, et une réconciliation bien franche.

III. — *Le vol, élevé à la hauteur d'une profession*

Les paroles de S. Paul (ỳ 8) nous laissent à penser que de son temps le vol était élevé à la hauteur d'une profession. Y a-t-il beaucoup de changé aujourd'hui ?,

1. — **Le métier de gangster dans l'antiquité.** Si l'on excepte le troc entre petits producteurs, le commerçant n'était souvent qu'un pirate, qui écumait les villes côtières et vendait le produit de ses pillages[2].

2. — Le **monde moderne** a réhabilité le commerce, décrié dans l'antiquité[3]. Mais est-il purgé du gangstérisme Un témoin perspicace du XVIIIe siècle, Le Sage, dans son « Gil Blas », nous fait pénétrer dans une association de brigands fort bien organisée et qui étaient la terreur des diligences.

3. — **Aujourd'hui,** le métier a perfectionné ses procédés : fracturer un coffre-fort, dévaliser un encaisseur ou un bureau de poste... Comptons pour rien les pickpockets, petits-fils des tire-laine de l'Ancien régime, et qui écument... les pèlerinages... Avec le quart de l'intelligence et du courage déployés par cette honnête corporation, on gagnerait largement sa vie dans un métier avoué. Seulement il faudrait travailler !...

4. — Mais le vol n'est pas le monopole de ces messieurs. Le « monde des affaires » ne compte pas que des gens honnêtes. Le développement du commerce et de l'industrie a été de pair avec celui des pratiques qui ne diffèrent de l'escroquerie ou du banditisme que par l'habileté de ses adeptes à tourner la loi. Le théâtre du XIXe siècle est riche en témoignages édifiants sur ce monde. Un de ces témoins appelait plaisamment : « les affaires... l'argent des autres ».

[1] Pradines, *Psychologie génétique*, II, p. 305.

[2] Spicq, *Somme Théologique de S. Thomas*, Tr. de la Justice, III, p. 405.

[3] Cf. Cicéron, *De officiis*, passim.

Et rappelez-vous des scandales très proches. Ajoutez le scandale aussi permanent qu'impuni des « intermédiaires », qui s'enrichissent fabuleusement sur le dos du producteur et du consommateur. Ne vous hâtez pas d'ailleurs de stigmatiser ces voleurs opulents. Etes-vous sûrs de n'avoir jamais volé ?

5. — Il y a **un vol des honnêtes gens.** Marges bénéficiaires excessives de certains commerçants, tromperies sur la qualité, concurrence déloyale... Je passe, pour vous suggérer un examen de conscience sur les déclarations qui parfois cumulent le mensonge et le vol. J'ajoute pour mémoire, deux vols trop ignorés : celui du **secret de la correspondance,** et celui des biens inestimables que sont la **réputation** et la **vertu.**

6. — Le **remède** : réconciliez-vous avec le travail, et donnez à vos efforts un but noble, désintéressé, fraternel. Il est heureux que vous ayez de gros gains. Mais la richesse ne vous est pas donnée pour vous. La Providence vous l'accorde pour faire plus de bien à vos frères moins favorisés.

* *

En somme, mensonge, colère, vol sont vices et fautes contraires, non seulement à la vertu opposée, mais à la plus sociale et la plus spécifiquement chrétienne des vertus : la Charité. Voilà pourquoi il faut « dépouiller le vieil homme », c.-à-d. les tendances égoïstes qui sévissaient dans le paganisme et « revêtir l'homme nouveau », animé par la Charité. C'est le remède à tous nos maux actuels... La Cité harmonieuse sera réalisée quand les hommes au lieu de se fermer les uns aux autres, d'opposer leurs intérêts de classe ou de parti à ceux des autres, vivront le code évangélique, que je ramène à ces trois points, opposés aux vices poursuivis par l'Apôtre : 1° « Apprenez que je suis doux et humble de cœur » (Mt., XI, 29). — 2° « Que votre langage soit oui, oui, non, non » (Mat., V, 37), — 3° « Cherchez d'abord le Royaume et sa justice » (Mat., VI, 19-33).

MATERNITE DE LA SAINTE VIERGE

(11 octobre)

MARIE, MÈRE DE JÉSUS ET NOTRE MÈRE

Mes frères,

A juste titre, la Sainte Vierge vous est présentée comme la Mère de Dieu et la Mère des hommes. Mère de Dieu, puisqu'elle a enfanté le Fils de Dieu fait homme ; Mère des hommes parce que sa participation à la Rédemption lui a valu de pouvoir exercer à l'égard des rachetés les prérogatives d'une Mère aimante et vigilante. Ce que je voudrais mettre en relief aujourd'hui, c'est la relation intime qui unit les deux maternités : Marie est la Mère des hommes, précisément parce qu'elle est la Mère de Dieu et, dans le plan providentiel du mystère de l'Incarnation rédemptrice, il est impossible de dissocier ces deux aspects de la maternité mariale.

Cette relation essentielle des deux maternités s'affirme déjà à l'Annonciation ; elle prend son aspect définitif au Calvaire ; elle obtient son couronnement dans la gloire du ciel.

I. — *A l'Annonciation*

C'est à l'Annonciation, vous le savez, qu'il faut rapporter l'Incarnation du Fils de Dieu, en réponse au *fiat* de la Vierge Marie. Ce *fiat* n'est pas l'acceptation d'une maternité que j'appellerais volontiers simplement passive, en ce sens que la maternité de Marie par rapport à Jésus, quoique plus immédiate, n'était pas essentiellement différente de toutes les maternités des femmes ancêtres du Sauveur. Non ! La maternité divine inaugurée à l'Annonciation, est très différente. La parole de S. Epiphane, en exprime très exactement la nature : « Par la Vierge Marie, la vie même est entrée dans le monde, afin qu'enfantant le Vivant, cette Vierge devînt par là-même mère des vivants » (*Hær,* 78, n. 18 ; P. G., XLII, 729).

Par là-même... Qu'est-ce à dire ? Voici le mystère : Marie, en acquiesçant au message angélique, sait parfaitement de quel Fils elle doit être la mère ; elle sait pourquoi il vient, quelle est sa mission. Elle sait que ce Jésus, *ce Sauveur,* est le Messie promis dès l'origine des temps, le Libérateur annoncé par les Prophètes et si longtemps attendu ; le Dieu qui s'incarne pour racheter le monde dans son sang ! Mais il faut, dans les desseins de Dieu, le libre consentement de la future Mère à la réalisation d'un si grand mystère. Et l'ange sollicite ce consentement. Le salut du monde est comme suspendu à la réponse de Marie... *Fiat !* Oui, je consens à devenir la Mère du Sauveur, afin que le salut se répande par lui sur tous les hommes pécheurs... Cette réponse de Marie la fait Mère de Dieu en vue de notre rédemption et donc notre Mère par rapport à la vie de la grâce recouvrée.

Affirmer cette vérité, ce n'est pas encore épuiser tout le contenu du mystère : car ce n'est pas seulement en son nom propre que Marie acquiesce à la réalisation du mystère rédempteur, c'est au nom de l'humanité entière qu'elle représente. Je trouve cette doctrine esquissée chez de nombreux auteurs ecclésiastiques ; mais personne ne l'a mise en relief comme S. Thomas d'Aquin. L'union du Verbe à l'humanité peut être comparée à un mariage spirituel. Or, pour la valeur d'un tel contrat, le consentement des deux parties est requis ; c'est une loi de nature. Nulle difficulté du côté du Verbe ; c'est librement qu'il s'unit à notre chair ; et c'est Marie qui parle pour nous, pour notre nature. Quel représentant plus qualifié aurait pu prendre la parole en notre nom ? Nous sommes ainsi tous résumés en Marie qui, par sa chair virginale, nous unit à l'humanité sainte du Verbe incarné. Sa Mère, notre Mère. (Cf. S. Thomas, III^a^, q. 30, a. 1).

II. — *Le Calvaire*

Pour montrer la relation essentielle de la maternité divine à la maternité humaine au Calvaire, la théologie apporte de multiples raisons. Je ne veux en retenir qu'une seule, celle que la théologie contemporaine a souli-

gnée avec le plus d'insistance : le mystère du Christ et de l'Eglise.

Nous parlions tout à l'heure de la nécessité du consentement de Marie au mystère de l'Incarnation : le caractère même de l'union contractée dans ce mystère exigeait le consentement de la nature humaine et c'est Marie qui a représenté l'humanité dans ce bienheureux contrat. Or au Calvaire va se consommer le mariage mystérieux dont l'Incarnation fut le principe. Au Calvaire l'Epouse sortira du côté entr'ouvert de Jésus-Christ. Au Calvaire le divin Epoux versera la plénitude de ses dons sur l'Eglise, son Epouse, et lui confiera les trésors de grâces acquis par ses souffrances. Mais le Calvaire est la suite de l'Annonciation ; les desseins de Dieu, que la parole de Gabriel laissait entrevoir, s'affirment ici définitivement : il faut donc que la Vierge-Mère assiste de sa personne à la conclusion de cette divine alliance et qu'elle y prenne une part égale à celle qui présida à la première réalisation du contrat.

Le mystère de la Passion, c'est le mystère de l'Eglise naissante et du mariage sacré qui doit éternellement unir cette Eglise « sainte et immaculée » (Eph., v, 25) à son divin Epoux. N'est-il pas vrai que cela exige la présence et le concours de Marie ? L'Eglise qui naît est sa fille : comment Marie pourrait-elle être absente au moment où l'Eglise reçoit sa première existence ? Le Christ conclut avec l'Eglise son Epouse sa suprême alliance : comment la Vierge Marie, leur commune Mère, pourrait-elle être absente du drame du Calvaire et ne pas y renouveler le consentement qui lui fut demandé au jour de la première union à l'Annonciation ? Au Calvaire comme à Nazareth, Marie est l'exemplaire et la représentante de l'Eglise, qui doit vivre du sang divin qu'elle a infusé à son Fils.

III. — *Dans la gloire du ciel*

La relation des deux maternités dans la joie de l'Annonciation et dans la douleur du Calvaire s'affirme plus fortement encore dans le couronnement de la gloire du ciel. Le dogme de l'Assomption nous montre Marie unie à son Fils, sinon dans le triomphe de la Résurrection, du moins dans les prérogatives de la Royauté. C'est parce que Marie est Mère de Dieu qu'elle est Reine avec le Christ-Roi, et cette royauté, qui ne peut pas exister sans sujets, montre bien qu'ici encore il y a un lien fondamental entre la maternité divine et une royauté qui s'exerce maternellement à l'égard des hommes, sujets du divin Roi. Royauté maternelle, comme il convient à la Médiatrice, à celle que nous saluons du nom de « Mère de miséricorde » : *Salve Regina, Mater misericordiæ !*

A la différence des autres saints qui exercent leur intercession sur des individus ou des familles spirituelles déterminées, la Ste Vierge, précisément parce qu'elle est Reine avec le Roi dont la puissance est sans limites, est pour nous tous une mère. A la reine universelle du royaume de la miséricorde, à sa miséricordieuse et puissante sollicitude peuvent se confier tous les fidèles sans exception. Que dis-je ? N'allez pas croire qu'il suffise à l'Eglise de recommander à la Reine du Ciel ses enfants déjà devenus chrétiens par le baptême : ce sont tous les hommes, de quelque nation qu'ils soient, ceux-là même qui dorment encore du sommeil de l'infidélité, ceux-là aussi qui se sont séparés par le schisme ou l'hérésie, ce sont tous ces hommes, croyants ou incroyants, que nous plaçons sous le patronage de la Mère céleste, afin qu'elle les amène tous au Christ et par le Christ à la vie bienheureuse.

* *

O Bienheureuse Vierge, dirai-je en paraphrasant un pieux auteur, vous qui êtes la reine universelle, soyez aussi la patronne et l'avocate de tous. Que les rayons de votre miséricorde éclairent ceux qui sont encore loin de vous ; faites goûter la suavité de vos consolations à ceux qui sont proches de vous par une véritable piété ; qu'aux saints du paradis vous accordiez une participation de votre gloire. Qu'aucune créature raisonnable ne puisse échapper aux ardeurs de votre maternel amour. Ainsi soit-il.

LECTURES POUR LE MOIS DU ROSAIRE

I

Le Rosaire qui protège

Voici revenu le mois du Rosaire. S'il est vrai qu'

Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise.

nous devons trouver joie à fêter encore notre Mère, en ce mois d'octobre, à lui offrir les dernières fleurs de la nature comme nous l'avons parée, en mai, des premières corolles épanouies.

Plus que jamais, nous dirons notre rosaire « avec modestie, attention et dévotion » (Montfort). Et pour favoriser ces sentiments, rappelons-nous la vertu de cette prière mariale par excellence, pour obtenir de Dieu les grâces du temps et de l'éternité.

Mais peut-être a-t-on trop recours, d'ordinaire, aux exemples du passé : à la pratique d'un S. Dominique ou d'un S. Alphonse, à l'enseignement d'un Léon XIII, à des faveurs déjà anciennes. Et le temps serait passé des miracles du Rosaire !... Cette année je voudrais vous montrer, par des exemples d'aujourd'hui, que le rosaire n'a rien perdu de son efficacité. Je vous parlerai du Rosaire 1953.

Et d'abord du « *rosaire qui protège* » comme viennent de nous le rappeler deux exemples récents : *le naufrage du « Champollion »* et *la chute du « Saint-Kérian »*.

I. — *Le naufrage du « Champollion »*

Vous n'avez pas oublié l'émotion qui nous

bouleversa à la nouvelle que le paquebot *Champollion* venait de se briser contre un rocher, à quelques encâblures de la côte. Emotion d'autant plus vive qu'il transportait, comme chaque année à la veille de Noël, les pèlerins de Jérusalem. Victimes d'un naufrage, des chrétiens qui s'en allaient conduits par leur dévotion vénérer les lieux sacrés où naquit et mourut pour nous notre Sauveur !

A 5 h. 15 du matin, un choc violent s'était produit : le navire s'était empalé sur un rocher. Puis il s'était coupé en deux.

La journée fut longue pour les passagers en péril. Encore qu'on fût en vue du port, de la terre on ne put porter secours. Le soir il fallut perdre tout espoir de sauvetage avant le lendemain.

Qu'allait-il se passer ? L'aube se lèverait-elle encore sur le bateau ? N'aurait-il pas été englouti ?

Comme la nuit tombait le Père Directeur du pèlerinage donna une première absolution générale. Le danger était si grand que ceux qui savaient nager furent autorisés à se sauver par leurs propres moyens. Hélas ! quinze périrent en essayant de gagner la côte, à cause du mazout répandu sur l'eau comme une immense tache. Ceux qui restèrent sur les tronçons du navire s'installèrent comme ils purent. La journée avait paru longue, la nuit parut plus longue encore. Evidemment le sommeil ne vint pas.

Alors on leva les regards vers Celle que l'Eglise appelle l' « Etoile de la Mer », *Ave, Maris Stella !* Pour occuper la nuit, et surtout pour implorer la protection de la Sainte Vierge dans ce drame de la mer, plusieurs fois on récita le chapelet. Et vous devinez la supplication de cet S. O. S. vers la Mère de celui qui commandait aux flots et apaisait les tempêtes.

Si ardente était la prière de ce rosaire dans la détresse, qu'elle se communiquait à tous, même à ceux des passagers qui n'étaient pas catholiques ou même se pensaient incroyants. On les vit prier avec les pèlerins. Réflexe premier, dira-t-on, quand on est à deux doigts de la mort et d'une mort tragique, mais réflexe aussi d'une foi qui s'ignore et de la confiance en celle qui est la Mère.

Et Marie écouta les pèlerins de son Fils. Le « *Champollion* », coupé en deux, continua à émerger. Le lendemain, de la côte, on put opérer le sauvetage de l'équipage et des passagers.

Sans doute tant de sanctuaires à N.-D. des Flots, en bordure de nos côtes, tant de navires minuscules suspendus à leurs voûtes en ex-voto, tant de pèlerinages séculaires des marins, attestent la protection de la Sainte Vierge sur ceux qui vivent au péril de la mer. Mais ces récits nous viennent d'un autre âge, du temps où la science n'avait pas donné à la navigation la sécurité d'aujourd'hui. Et puis, il en est de cela comme de toute autre chose : ce sont des expériences que nous n'avons pas vécues, ce sont des histoires qu'on nous a racontées, nous n'avons pas été mêlés au drame. Mais au drame du « *Champollion* » nous avons été mêlés : les passagers, leurs familles informées de la catastrophe, et nous tous parce qu'il s'agissait de pèlerins du Christ. Et voilà pourquoi, il me semble que cette grâce du salut obtenue par le Rosaire peut nous toucher davantage. Elle est de nature à nous convaincre plus efficacement de la vertu du Rosaire sur le cœur de Marie.

II. — *La chute du « Saint-Kérian »*

Très périlleuse apparaît encore la traversée par avion. Une défaillance du pilote, une erreur de navigation ou un accident mécanique et c'est presque inévitablement la catastrophe. Ils sont nombreux encore ceux qui par crainte se refusent à utiliser l'avion, malgré les avantages de rapidité et de confort qu'il apporte.

C'est dans un de ces périls de l'air, plus redoutables que les périls de la mer, que la Sainte Vierge vient de donner le signe de sa protection aux passagers qui l'avaient invoquée avec leur chapelet. Sous le titre de « Notre-Dame de Lorette », elle est la patronne des aviateurs. Mais sous son titre de « Notre-Dame du Rosaire » on peut bien dire qu'elle est la protectrice des passagers, et de tous ceux qui sont en danger.

Vous rappelez-vous l'accident survenu à l'avion « *Saint-Kérian* », le 1er janvier 1953 ?

Donc ce premier jour de l'an 1953, le « *Saint-Kérian* » avait pris son vol de Dublin en route vers Birmingham (Angleterre) avec vingt cinq passagers à bord dont plusieurs enfants. La traversée avait été bonne. On allait arriver à destination. Soudain le pilote constate qu'un des moteurs vient de s'arrêter. Quelques instants après, c'est le second moteur qui s'immobilise. Les passagers ne réalisent pas le danger, mais le pilote sait la gravité de la situation.

Il a alerté l' « air-hotess ». Qu'elle avertisse les passagers d'ajuster leur ceinture de sauvetage. Très calme, pour ne pas jeter la panique, elle prévie t les voyageurs. Puis quand tout le monde a obéi, elle ajoute, pour qu'on prenne conscience du danger et que ceux qui croient se préparent au dénouement tragique possible : « *Il me sembble que le moment de prier est venu !* » Sur quoi elle s'est agenouillée dans l'allée centrale de la carlingue et dit l'acte de contrition. Puis d'une voix assurée, afin que la Sainte Vierge, le suprême refuge et le dernier espoir, puisqu'elle est la mère, obtienne du Dieu Providence d'écarter le malheur redouté, après l'acte de contrition, elle se met à réciter le chapelet.

Le pilote, de sa cabine, surveille le terrain. Il cherche un endroit favorable où se poser. Il découvre, enfin, — car dans ces circonstances, les minutes sont des heures — un champ labouré qui peut se prêter à un atterrissage de fortune. Mais pour l'atteindre l'ap-

pareil a dû traverser deux clôtures, il a fauché un arbre, il a perdu une aile et ses moteurs. quand il se pose à terre, un grand choc retentit. Comme le « *Champollion* » sur son rocher, il est coupé en deux.

Quelqu'un qui eût été de loin le spectateur de cette chute eût pensé, avant d'arriver sur les lieux, que passagers et équipage étaient broyés et peut-être carbonisés sous les débris de l'appareil. Or aucun des vingt-cinq passagers n'avait la moindre égratignure. Et le pilote et le navigateur s'en tiraient avec quelques légères blessures. Un expert de l'aviation anglaise chargé d'enquêter sur les causes de l'accident et mis en face des débris de l'appareil, déclarait : « C'est un miracle que dans cet accident personne n'ait été tué. »

L'Eglise ne prononcerait pas, sans doute, si vite le mot de miracle. Des incroyants n'y verront peut-être qu'un pur hasard. Entre ces deux extrêmes, entre le miracle et le hasard, comment ne pas voir la protection de la Vierge qui voulut récompenser visiblement la confiance de l'hôtesse de l'air et des passagers ?

* *

Tant que nous n'avons pas besoin de la Ste Vierge, — je veux dire : tant que nous ne sentons pas que nous avons besoin d'elle — il arrive que nous négligeons de la prier. Mais sommes-nous dans le malheur ou en danger, instinctivement nous nous tournons vers elle. Le vieux fonds de foi et de confiance se réveille chez les plus oublieux et les plus endurcis.

Car elle est la Mère ; et que ne ferait une mère pour sauver ses enfants ? Elle est prête à se sacrifier pour qu'ils échappent au danger. Et nous nous tournons vers elle avec l'*Ave*. C'est la prière, tant de fois redite pendant notre enfance, qui remonte tout de suite à nos lèvres. Si l'on est chrétien et pieux, c'est tout de suite le chapelet qu'on prend en main.

Il en est qui se demandent pourquoi cette pratique, cette suite monotone des mêmes invocations, cette prière apparemment mécanique. Même si elle n'était que cela elle aurait sa raison d'être et il faudrait l'inventer si elle n'existait pas. Elle permet tout de suite à notre confiance de prendre forme et de s'exprimer.

Cela ne signifie pas qu'un *Ave*, ou un chapelet, nous protège infailliblement de tout danger. Le Rosaire n'est pas une assurance contre tout risque. Ce ne serait voir en lui qu'un porte-bonheur ou une mascotte. Mais les faits que nous venons de rapporter, et tant d'autres, témoignent que la T. S. Vierge protège ceux qui la prient, ceux surtout qui la prient avec son cher rosaire. Même si la Providence avait permis, pour des raisons qui relèvent d'elle, qu'aient péri les pèlerins du « *Champollion* » et les passagers du « *Saint-Kérian* », nous savons que leur chapelet n'eût pas été inutile. Il leur aurait obtenu d'autres grâces, la grâce capitale d'une bonne mort.

Pourtant, la Sainte Vierve a voulu montrer qu'elle ne néglige pas de nous protéger dans les dangers du corps comme dans ceux de l'âme. Il est même remarquable qu'une des prières de l'Eglise, lui demande protection pour notre vie humaine comme pour notre vie divine.

« Seigneur, notre Dieu, accordez, s'il vous plaît à vos serviteurs, de jouir d'une perpétuelle santé de l'âme et du corps ; et grâce à la glorieuse intercession de la bienheureuse Marie, toujours Vierge, d'être délivrés des tristesses du temps présent et de goûter les joies éternelles » (Coll. *Messe du Commun de la Sainte Vierge).*

Marie sait bien que la faiblesse de notre foi a besoin du témoignage de sa protection visible pour croire à sa protection invisible. Le danger n'existe pas seulement sur l'eau et dans les airs, en bateau ou en avion, Plus que jamais, en notre temps de circulation intense, la mort est sur la route. Ayons donc toujours sur nous notre chapelet ; aimons d'en dire une dizaine, de fois à autre dans la journée, pour nous confier à la surveillance de notre Mère ; et allons rassurés à notre tâche et à notre devoir parce que grâce à lui nous savons que nous accompagne son regard de toute-bonté.

II

Le Rosaire qui convertit

Le recours à Marie avec le chapelet s'est souvent avéré le salut de notre vie en danger.

Mais il est un autre salut que nous avons toujours demandé à notre chapelet, le salut de notre âme. Combien de mamans ou de grand'mamans ont dit, chaque jour, leur chapelet pour obtenir la conversion de leurs enfants tant aimés, qui s'étaient éloignés de Dieu. Et il est rare qu'elles n'aient eu en signe que leur prière avait été exaucée.

De cette efficacité du rosaire pour le retour des âmes au bon Dieu, les journaux catholiques nous ont apporté deux témoignages récents. Le premier anonyme, d'une personne comme tant d'autres, a retentissement seulement local. L'autre d'un homme connu, dont toute une génération de chez nous avait fait son chef de file, dont Rome dut interdire la lecture, de peur que sa pensée d'incroyant ne contaminât les esprits.

Ce n'est pas légende incontrôlable du temps passé, mais récit historique fourni par les témoins les plus proches. Il vous montrera que le rosaire reste aujourd'hui comme hier le « *rosaire qui convertit* ».

I. — *Conversion anonyme*

La première conversion est l'œuvre d'un groupe de Dames de la L. F. A. C.

Depuis un certain temps, dans leurs réunions régulières, l'idée avait été lancée de dire le chapelet dans leurs visites aux malades. Acte de charité et qui peut toucher,

que ces minutes passées près des malades dans leur solitude et leurs souffrances. Mais si l'on se contente de parler de choses et d'autres ne risque-t-on pas de laisser à ces malades seulement l'impression d'une sympathie de voisine, sans faire œuvre d'Action Catholique.

Pourtant l'idée ne faisait pas son chemin. Crainte de prosélytisme chez les unes, respect humain chez les autres. La suggestion allait avorter sans doute, comme tant d'autres projets. Un jour enfin, une ligueuse prend son courage à deux mains. Elle décide quatre dames de son équipe. Elle annonce à une de ses voisines malades qu'elle visite que, pour la fête de l'Immaculée Conception, elles viendraient à plusieurs lui tenir compagnie et qu'on dirait ensemble le chapelet avec elle afin de mieux fêter l'Immaculée.

Remarquez la première occasion choisie : une fête de la Sainte Vierge. Toutes les autres étapes de la conquête de cette âme vont coïncider avec un autre souvenir de Marie : la Purification, l'Annonciation, l'Assomption. Heureux choix des Ligueuses qui justifie devant la malade leur pieuse entreprise, et qui marque aussi l'intervention de la Ste Vierge.

La malade a accepté. Elle a seulement demandé que cela ne dure pas trop longtemps. Evidemment, dans la pensée de ceux qui ne pratiquent plus depuis longtemps, un chapelet, cela paraît interminable.

Le 2 février, pour la Purification, nouvelle visite du petit groupe. Naturellement on a porté des gâteries, et d'abord les crêpes de la Chandeleur. Mais le 2 février, c'est aussi le carême tout proche et les Pâques : c'est donc le bon moment pour suggérer la visite du prêtre. Hélas ! on sait la signification de la visite du prêtre dans trop de milieux. C'est l'homme noir qui annonce la mort. Non, vraiment, cette visite lui ferait peur et pourrait la rendre plus malade ; mais elle assure qu'elle continue de dire son chapelet comme elles viennent de faire ensemble.

Le 25 mars — nouvelle fête de la Sainte Vierge, l'Annonciation — la militante qui a pris l'initiative de la visite en petit groupe avec le chapelet, est inquiète. Sa malade a 40° de température. Elle comprend que la malade préfère rester seule de peur qu'une visite nombreuse et prolongée ne la fatigue.

Mais déjà la Sainte Vierge, invoquée par le chapelet en commun, s'est ouvert la porte de cette âme. La malade demande qu'on lui apporte une petite statue de la Sainte Vierge, qu'elle paiera, car elle veut la garder pour toujours. Cette bonne disposition incite la militante à parler à nouveau d'une visite du prêtre : non, cela ne porte pas malheur, cela ne fait pas mourir, elle sera tellement heureuse après sa communion pascale.

La cause est gagnée. La malade accepte à la condition qu'une de ces dames accompagne le prêtre en cas d'une trop vive émotion. Elle fait, comme parle le récit de la ligueuse, sa seconde première communion.

Depuis, malgré la souffrance ce fut la joie. On restait uni par le chapelet. Pendant les vacances les lettres suppléaient aux visites et le 15 août, en la fête de l'Assomption, la confiante et courageuse militante de la L. F. A. C. lui écrivait : Je continue à dire mon chapelet en pensée avec vous.

Le récit du *Messager de Notre-Dame* (Mai 1953) d'après lequel j'ai raconté cette conversion s'achève ainsi : « Elle est morte au mois de septembre, son chapelet en mains, ayant reçu saintement le sacrement des malades, en édifiant ses grands enfants baptisés, non pratiquants. »

Vous pensez bien qu'après si belle récompense de la Sainte Vierge, les ligueuses se sont senties encouragées et qu'elles ont pris une bonne résolution. Pourquoi ne la prendriez-vous pas comme elles ? Elles ont décidé de célébrer par la récitation du chapelet les fêtes de la Sainte Vierge chez les personnes alitées et les malades qu'elles visitent.

Que de grâces du corps et de l'âme vaudront à ces malades les chapelets des fêtes de Notre-Dame.

II. — *Conversion célèbre*

Et voici maintenant conversion plus retentissante et impressionnante, celle de celui qui fut le *leader* du mouvement de l' « *Action Française* », son chef, condamné par l'Eglise pour des doctrines agnostiques, c.-à-d. qui affirment Dieu inconnaissable, l'homme qui avait fait depuis sa soumission à l'Eglise mais non encore son retour aux sacrements.

Depuis la libération de la France, il avait été condamné à la réclusion perpétuelle et était à la prison centrale de Clairvaux. Son âge et son état de santé l'avaient fait élargir depuis quelque temps. Il était traité dans la clinique Saint-Grégoire, à Tours, où il est mort.

Le seul nom de Maurras lève encore les passions, même après sa mort. Je ne vous parle pas ici d'un homme politique, mais du salut d'une âme. L'archevêque de Tours crut de son devoir qu'il avait charge de cette âme et demanda à un de ses prêtres, le chan. A. Cormier, d'approcher et d'assister le vieux lutteur.

Pour les droits de la vérité, ce prêtre a publié le récit de son ministère auprès du malade, de mars à novembre 1952, mois de sa mort. C'est un témoignage essentiel et qui nous révèle des aspects trop peu connus de la sensibilité de cet homme qui ne semblait que raison, comme sa vénération pour sa mère et sa dévotion à Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mais j'ai voulu surtout relever dans ce récit pour notre lecture du Rosaire le rôle décisif joué par le chapelet dans le retour du mourant aux sacrements de l'Eglise : le 13 novembre 1952, trois jours avant sa mort, Maurras se confessa, reçut l'absolution et l'extrême-onction.

Dès son deuxième entretien avec lui, le prêtre lui avait posé la question capitale : « Où en est votre âme avec Dieu ? » Déjà il con-